



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le 09 juin, le Comité Syndical de la BASSE-LIMAGNE, s'est réuni à JOZE, sous la Présidence de Monsieur René LEMERLE.

Comité Syndical du
09/06/2022

Etaient présents : Voir liste jointe.

Etaient présents : Voir liste jointe.

Objet : **Position de principe sur la prise de compétence assainissement collectif.**

Délibération
n° 2022-06-30

.....
Monsieur le Président rappelle l'assemblée que le Syndicat est actuellement un syndicat mixte fermé à la carte, ayant une compétence obligatoire « eau potable » et une compétence optionnelle « assainissement non-collectif ».

Date de convocation :
24/05/2022

Depuis plusieurs mois, le syndicat étudie la possibilité de prendre une nouvelle compétence optionnelle « assainissement collectif ». Le Président a rencontré plusieurs communes et EPCI que la délégation de cette compétence au Syndicat pourrait intéresser.

Nombre de membres
en exercice : 87
Nombre de membres
présents : 40
Nombre de suffrages
exprimés : 47

Le Syndicat souhaite donc obtenir l'accord de principe du Comité syndical afin de lancer les démarches nécessaires à cette prise de compétence.

VOTE :
Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 2

Par la suite, une modification des statuts sera nécessaire. Elle sera proposée au comité syndical de septembre-octobre 2022. Les premières adhésions pourront avoir lieu début 2023.

DELIBERATION

Secrétaire de
séance :
Amalia QUINTON

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

DECIDE :

- Donne son accord de principe pour la prise de compétence optionnelle « assainissement collectif »
- Autorise le Président à entamer les démarches nécessaires.

**FAIT & DELIBERE, les mêmes
Jour, mois et an que ci-dessus.
Le Président,
René LEMERLE**

